



Formulaire d'adhésion-cotisation

Année 2024 (du 1/1 au 31/12)

La cotisation annuelle au SMSV est fixée à 60 € (soixante euros)

Option complémentaire : adhésion annuelle au SML pour 30 € (trente euros)

Merci de retourner ce formulaire rempli, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du :

SYNDICAT DE LA MEDECINE DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE

<http://www.smsv.org> – contact@smsv.org

à l'adresse suivante :

SMSV*

Dr Didier Cugy - Trésorier
47 rue Gaston Lespiault
33000 BORDEAUX

**Le règlement peut être
effectué en ligne sur
notre site**

Afin de nous permettre de mettre nos fichiers à jour, nous vous remercions de bien vouloir remplir la partie ci-dessous :

Nom		Je choisis de régler (chèque joint à ce formulaire, si vous n'avez pas déjà réglé) :
Prénom		
Adresse pro 1 code / ville		Cotisation SMSV <input type="checkbox"/> 60 €
Adresse pro 2 code/ ville		Cotisation SMSV + SML <input type="checkbox"/> 90 €
Téléphone pro		Date et signature :
Téléphone perso		
Mail pro		
Mail perso		

Indiquez votre spécialité :

- Cardiologue
- Exploration fonctionnelles
- Généraliste
- Gériatre
- Médecin du travail
- Neurologue
- ORL
- Pédiatre
- Pneumologue
- Psychiatre
- Somnologue

Autre, merci de préciser :

Votre mode d'exercice :

- Hôpital Libéral
- Mixte
- Salarié en clinique
- Autre, merci de préciser :

Votre diplôme (année?)

- DIU sommeil adulte
- DIU sommeil enfant
- DES pneumologie
- DPC sommeil
- FST sommeil

Vos actes réalisés :

- Consultation sommeil adulte adolescent enfant
- Explorations apnées du sommeil
- Polygraphie Polysomnographie
- TCC / prise en charge non médicamenteuse
- autres explorations du sommeil (TILE, TME, PSG 48h)

Annuaire :

- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV privé
- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV public

Note : l'annuaire public ne fait apparaître que les informations professionnelles

N.B. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SMSV pour constituer 2 annuaires public et privé. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : [public pour l'annuaire public/ membres cotisants du SMSV pour l'annuaire privé].

Les données sont conservées pendant 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.